

Bilan de l'Accompagnement « Prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme »

Des gestionnaires CATZH « élus de collectivités »:

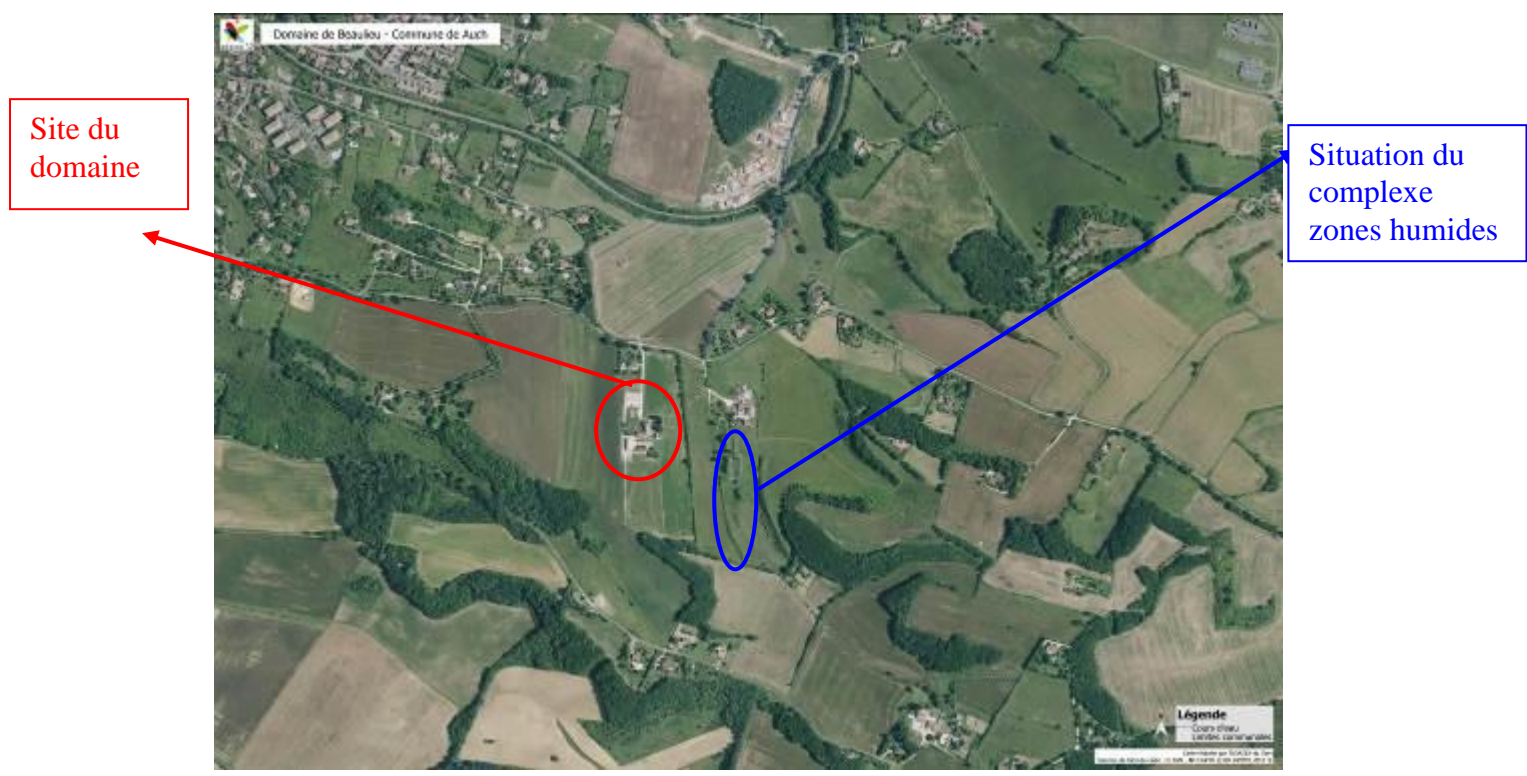
1. Travail préalable : Point sur le nouveau cadre réglementaire de la TVB : la Loi Biodiversité de 2016

L'ADASEA a effectué une analyse de la toute nouvelle Loi Biodiversité et de ses conséquences pour la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue aux échelles communales et inter-communales. Cette analyse a permis de préparer les interventions auprès des gestionnaires, demandeurs d'une relecture « actualisée » et « opérationnelle » des textes. Ce travail préalable a permis d'alimenter les présentations au cours de l'atelier du 14 décembre 2016.

2. Préparation de l'atelier :

Il s'agissait de trouver un lieu approprié, en hauteur, permettant une lecture du paysage, comprenant suffisamment d'éléments de trame verte et bleue, associés à un contexte urbain et agricole. Le tout en situation centrale par rapport à la dispersion des gestionnaires CATZH du département.

Le site de Beaulieu, situé au sein de coteaux en périphérie d'Auch, répond à tous ces critères.



La préparation s'est basée sur :

Un repérage photographique, avec édition d'une cinquantaine de photos du site représentant des composantes du paysage et de l'urbanisation entourant les zones humides présentes. Ces photos sont utilisées lors du repérage « lecture du paysage » par les participants. Confection de cartonnets représentant une vingtaine de fonctions environnementales à attribuer aux éléments lors de l'atelier.

L'édition de plusieurs cartes orthophotos grand format AO et A3, pour permettre aux participants d'épingler les photos et les fonctions au lieu des éléments trouvées lors du repérage.

Edition de supports « opérationnels » permettant des prises de décision lors du jeu de rôle « mise en situation ». Il s'agit de supports concernant des zonages ou articles du code de l'urbanisme adaptés pour un choix concernant le statut des zones humides au sein du document d'urbanisme.

Tous les gestionnaires CATZH élus de collectivités ont été conviés, par le biais d'une invitation. (invitation jointe en annexe)

3. L'atelier de partage et d'appropriation sur la prise en compte des zones humides dans l'approche TVB au sein des documents d'urbanisme .

La réunion a rassemblé 6 élus gestionnaires de Zones humides, représentant les territoires Armagnac, Ténarez, Coteaux de l'Astarac. La mobilisation a été difficile en raison d'une période surchargée pour les élus (14 décembre).

Elle a eu lieu dans et autour des locaux du domaine de Beaulieu, Chemin du Barrail, Route de Lussan , en périphérie d' Auch.

Mode opératoire :

Alternance d'atelier participatif et de présentation magistrale, alternance atelier paysager à l'extérieur et atelier en salle.

Objectifs :

Donner à l'élu des compétences pour aborder la thématique des zones humides au sein de la TVB et prendre des décisions en matière de choix de zonages et/ou d'articles du code de l'urbanisme pour une judicieuse prise en compte non seulement des éléments eux même , mais aussi d'un large contexte les entourant : Bassin Versant, activités alentour, contexte évolutif et croisé des enjeux environnement/ agricole et/ou urbain ...

Cette acquisition de compétence vise à la fois la maîtrise d'un vocabulaire spécifique, que la connaissance des outils mobilisables pour une bonne prise en compte.

L'atelier a visé l'objectif de permettre à l' élu d'avoir les éléments nécessaires pour faire les bons choix en ce qui concerne les zones humides dans les projets d'aménagement et notamment au sein des documents d'urbanisme à venir (PLU, SCOT...).

Déroulé / résumé de l'atelier qui a eu lieu le 14 décembre à Beaulieu :

1 personne de l'équipe de l'ADASEA organisait la réunion : Esther FAGES, avec deux spécialistes d'animation interactive en environnement: Valerie Vanneste et Gisclard Bruno.

L'équipe s'est adaptée au fur et à mesure de l'évolution de la matinée au rythme d'acquisition et d'attente des participants, quitte à modifier un peu le déroulement de la matinée.

8 h 30 : Préparation

L'équipe prépare la salle et les outils d'animation

9 h 00 : Accueil café gourmand

Cet accueil a permis de faire connaissance et d'attendre que tous les participants soient arrivés.

9 h 45 : Circuit repérage/lecture du paysage autour du domaine. Premiers éléments de diagnostic. Acquisition de vocabulaire.

Il s'agissait, pour les élus, de positionner les photos des différents éléments de la TVB et la représentation des éléments agricoles et urbains du secteur sur le plan orthophoto.

Ce travail s'accompagnait au fur et à mesure d'une appropriation de vocabulaire spécifique et d'un début de mise en situation de choix sur la prise en compte des zones humides présentes dans leur contexte alentour.



Si, si le soleil était en train d'évacuer le brouillard, les participants étaient sous la magie du phénomène !

10 h 45 : Reprise de contexte réglementaire et présentation d'outils sous forme de présentation magistrale à l'aide d'un diaporama (fourni en annexe)

Présentation des outils TVB et urbanisme dans le contexte actualisé.

Principe du regard inversé.

Prise en compte des différentes échelles ; Savoir resituer les enjeux zones humides aux diverses échelles.

Principe de hiérarchisation et de croisement des enjeux.

Zoom et intégration des zones humides tout le long du propos.



11 h 15 : Mise en situation interactive avec options de prise en compte des zones humides.

Sur les supports cartographiques, les participants ont affectés des fonctions aux éléments de la TVB.

Ils ont ensuite débattus et proposés des choix de hiérarchisation, de protection et de mise en œuvre d'outils de zonage et d'articles à mobiliser sur les zones humides et les éléments susceptible d'interagir avec celles-ci.





adasea 32



LA RÉGION OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée



12 h 00 : Débriefing des participants

Les participants ont été placés en vis à vis pour une discussion conviviale, tour de parole, ayant permis d'identifier les acquis de la séance et de futures besoins.

Les participants ont particulièrement apprécié le côté interactif de la séance, dans ce qu'il permet, à travers la lecture du paysage associé à l'exercice cartographique, une simultanéité dans la co acquisition du vocabulaire, d'appropriation de diagnostic, de réflexion sur les enjeux et de mobilisation d'outils.

Parmi les besoins est ressortie une forte demande de renouvellement de la séance sur des sites décentralisés regroupant des groupes d'élus gestionnaires et leur co élus afin de pouvoir mieux partager les points de connaissances et les points de vue, pour arriver à un consensus. Trois secteurs principaux ont été identifiés pour ce prochain travail : Astarac Sud, Aignan et environ, secteur Ténareze Ouest .

12 h 30 à 14 H: Repas des participants

Le choix de la formule « lunch » non assis a permis de poursuivre les échanges et d'approfondir les points de vue entre élus. Ces échanges ont été d'autant plus fructueux que les élus étaient issus de territoires très différents, permettant d'enrichir les débats d'autant d'éléments contrastés.